



## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 19 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à LONDINIÈRES sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

**Nombre de Membres :**

**En exercice** : 33

**Présents** : 24

9 absents : Mme Bourgeois, Mme Beuvain, Mme Caplet, M. Leveque, M Lefebvre, M. Hurard, M. Debure, M. de Chezelles, M. Lecrec

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE	
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE	
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY absent excusé	
BURES EN BRAY	Mme BRETON CHARLYNE	
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT	
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE	
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL	
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC absent excusé	
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN	
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT absent excusé	
FRESNOY FOLNY	M. DUPUIS François	
FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE absente	
FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE absent excusé	

GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD absent excusé
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIÈRES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE
LONDINIÈRES	Mme MARTEL RÉGINE
LONDINIÈRES	M. HURARD FRANÇOIS absent excusé
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE
LONDINIÈRES	Mme LEGRAND CATHERINE
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE absente excusée
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID absent excusé
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ
PUISENVAL	Mme LEDUE SABINE
SAINTE AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL
SAINTE AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC
SAINTE PIERRE DES JONQUIÈRES	Mme BILLER BÉNÉDICTE
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY

*Nota bene : La sous-préfecture de Dieppe a invalidé la nomination de membre de la communauté de communes de Monsieur François Dupuis. Par conséquent, l'ensemble des délibérations votés pendant ce conseil seront à voter lors du prochain conseil communautaire.*

➤ **Présentation M. CHARPENTIER, Conseiller aux décideurs locaux**

Monsieur Samuel Charpentier se présente aux membres du conseil communautaire.

**Samuel CHARPENTIER**  
**Conseiller décideurs locaux**  
**Communautés de Communes**  
**BRAY-EAWY et LONDINIÈRES**  
**tel: 06.22.95.13.44**  
**samuel.charpentier@dgifp.finances.gouv.fr**

➤ **APPROBATION DU PV**

Le PV du 04 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

### ➤ **Plafond IFSE Mme Jourdain**

Le plafond IFSE de Mme Jourdain est de 3000 € annuel suite à la délibération 23-054 du 03 juillet 2023.

### **Délibération 2023-082**

Le conseil communautaire délibère et décide de porter le plafond IFSE de Mme Jourdain Delphine à 4500 € annuel.

### ➤ **Statut Communauté de Communes**

La nouvelle adresse du siège de la communauté de commune doit être actualisée sur les statuts, en concordance avec la délibération 23-065 du 3/07/23.

Chaque commune doit prendre une délibération dans ce sens.

### ➤ **Police de la publicité extérieur**

Lors du précédent conseil nous avons évoqué le sujet de décentralisation de la police de la publicité. La question doit être abordée dans les différentes communes.

Une délibération est à prendre dans chaque commune et déterminer la décision.

La question sera abordée en début d'année 2024.

### ➤ **PETR et enquête publique du SCOT**

Madame la présidente informe le conseil des différentes actualités du SCOT et notamment de l'enquête publique sur l'arrêt du SCOT au 25 mai 2023. Cette enquête a débutée le 9 octobre et s'achèvera le 13 novembre 2023.

Le conseil doit remplacer, Messieurs Paillard et Carpentier démissionnaires, au comité syndical du PETR.

En conséquence :

Les cinq délégués titulaires sont : Mme Biloquet, M. Martel JP, M. Vassard, M. Pepin, M. Dupuis.

Les cinq délégués remplaçants sont : Mme Carnet, Mme Camenisch, Mme Breton, M. Boinet, M. Debure.

## ➤ **Délibérations diverses**

### **Délibération 2023-083 Annulation de la délibération 23-062**

Le conseil communautaire délibère et décide d'annuler la délibération 23-062.

### **Délibération 2023-084 Deux décisions modificatives**

Le conseil communautaire délibère et décide d'adopter deux décisions modificatives pour le financement de la maison Lormier.

### **Délibération 2023-085 Encaissement chèque d'avoir**

Le conseil communautaire délibère et autorise Mme la présidente à procéder à l'encaissement de deux chèques d'avoir :

- 1 chèque d'avoir de la société Orange d'un montant de 2.29 €,
- 1 chèque d'avoir de EDF d'un montant de 28.99 €.

## ➤ **Adhésion CAUE 76**

Monsieur la présidente prend la parole.

### **Délibération 2023-086**

Le conseil communautaire délibère et autorise Madame la Présidente à adhérer au CAUE 76.

## ➤ **Nid de frelons asiatique**

La procédure pour le remboursement d'une intervention d'élimination d'un nid de frelon a été renvoyé à chaque mairie.

Les prestataires qui interviennent doivent être agréés.

<https://www.frelonasiatique76.fr>

**Pour informations, en 2022 la CCL a remboursé 343 €, soit 5 interventions. A ce jour pour 2023, le montant est de 1100 €, soit 16 interventions.**

Enveloppe financière du département : Madame la présidente prend la parole suite aux questions sur la participation du département. Le département poursuit sa participation pour 2023.

### ➤ **Maison de santé – Travaux à venir**

Le remplacement des ampoules de la maison de santé va être effectué dans le courant du mois de novembre.

Le remplacement des chaises va être également fait.

Deux délibérations à prendre :

L'asso Lethuillier a mis fin à son bail pour le local 1.

#### **Délibération 23-087**

Le conseil communautaire délibère et autorise Madame la Présidente à faire restituer la caution à l'association Lethuillier du local n°1 de la maison de santé.

Dr Lethuillier à rendu le local 11 pour prendre le local 13.

#### **Délibération 23-088**

Le conseil communautaire délibère et autorise Madame la Présidente à faire restituer la caution au docteur Lethuillier du local n°11 de la maison de santé.

### ➤ **Contrat de territoire – Projet agrandissement de la maison de santé**

Nous avons fait une demande de rencontre avec le directeur délégué départemental de l'ARS, Monsieur Philippe Romac. Cette prise de contact à pour but :

- De présenter notre territoire et l'offre de santé d'aujourd'hui
- D'exposer les différentes problématiques sur notre territoire (vieillesse, ruralité, mobilité, ...)
- De connaître les accompagnements de l'ARS
- D'évoquer les zonages selon les spécialités médicales
- Et d'énoncer nos projets

Une première réunion de travail pour le projet d'agrandissement de la maison de santé est à prévoir.

## ➤ Divers

Madame la Présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour aider au rapatriement des archives dans les locaux de la communauté de communes.

Rappel des actions faites et en cours pour Octobre rose.

PAPI Bassin versant de l'Arques : bilan de « l'escape game » qui a eu lieu le 18 octobre dans le bâtiment SERAPID.

Bilan des ateliers PLUi du 19 et 20 octobre à Londinières.

Madame la Présidente demande à la commission communication de prévoir la prochaine lettre intercommunale.

Visite du centre de tri Véolia à Amiens. La date n'est pas encore fixée. Elle sera prochainement communiquée aux membres qui souhaite faire cette visite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal